**XVIII CHAPITRE GÉNÉRAL
ACTES DU CHAPITRE 2015**

**Disciples Missionnaires Comboniens**

**appelés à vivre la joie de l’Évangile dans le monde d’aujourd’hui**

Foto dei capitolari

**Missionnaires Comboniens du Cœur de Jésus**

**USAGE PRIVÉ**

***Réservé aux membres de l’Institut***

**TABLE DES MATIÈRES**

Abréviations

Lettre de présentation

Introduction

La situation actuelle

L’Esprit nous appelle à rêver et à nous convertir

Mission

Personnes

Réorganisation

Indications opérationnelles

La mission

Réflexion et révision des engagements

Evangélisations et services pastoraux spécifiques

La mission combonienne en Europe

Les personnes

 L’interculturalité

 La spiritualité

 Lecture et revisitation de notre Règle de Vie

 Révision de la Règle de Vie

 Nombre et localisation des scolasticats internationaux et des CIF

 Service missionnaire des scolastiques

 Institut mixte

Code de Conduite

La réorganisation

 Les personnes et la rotation

 Les spécialisations

La coordination de l’Institut et la Direction Générale

La continentalité

Le référent continental pour les Frères

Les circonscriptions et le regroupement

L’économie

 La mise en pratique du XVII Chapitre Général

 L’autofinancement et les ressources locales

 Le partage interprovincial

 Le patrimoine et l’autolimitation

Les limites des dépenses extraordinaires pour les circonscriptions

Tableau: Limites des dépenses extraordinaires 2015

Discours du Saint Père aux participants au XVIII Chapitre Général

Prière à Marie

**ABRÉVIATIONS**

AC = Actes du Chapitre

AEFJN = Africa Europe Faith and Justice Network

AM = Animation Missionnaire

CG = Conseil Général

CIC = Codex Iuris Canonici

CIF = Centre International Frères

DG = Direction Générale

DGE = Directoire Général de l’Economie

E = Ecrits

EG = Evangelii gaudium

FCT = Fonds Commun Total

FSCJ = Filii Sacri Cordis Jesu

JPIC = Justice, Paix et Intégrité de la Création

LMC = Laïcs Missionnaires Comboniens

LS = Laudato si’

MCCJ = Missionarii Comboniani Cordis Jesu

MFSC = Missionnaires Fils du Sacré Cœur

MSC = Missionnaires Séculières Comboniennes

OCPU = Œuvre Combonienne de Promotion Humaine

RFIS = Ratio Fundamentalis Institutionis et Studiorum

RV = Règle de Vie

SMC = Sœurs Missionnaires Comboniennes

USG = Union des Supérieurs Généraux

VIVAT = Réseau humanitaire et ecclésial auprès des Nations Unies

Lettre de présentation

“Et tout de suite … il commença à le suivre sur la route ”

*(Mc 10,52)*

Très chers confrères,

Que la joie du Seigneur Ressuscité qui nous guide et qui nous accompagne sur les routes du monde habite le cœur de chacun de vous.

Vous avez maintenant entre vos mains les Actes du XVIII Chapitre Général, qui sont le fruit du travail et du discernement des confrères capitulants. Mais nous devons reconnaître que le travail des capitulants a été possible grâce à la haute participation de chaque confrère et de toutes les circonscriptions dans la préparation du Chapitre et donc aussi, dans un certain sens, ces Actes sont le fruit du travail et du discernement de notre Institut tout entier.

Chaque Chapitre est un événement en soi, il ne ressemble à aucun autre. Le XVIII Chapitre Général a été spécial, parce que composé par de nombreux confrères capitulants originaires de l’Afrique et des Amériques, pour le climat de joie et de fraternité qui s’est créé et pour la communion expérimentée.

Nous avons vraiment redécouvert ensemble la beauté du don de notre vocation qui fait de nous des disciples missionnaires comboniens appelés à vivre la joie de l’Evangile dans le monde d’aujourd’hui. Nous nous sommes confrontés, en cherchant de nous écouter pour saisir la voix de l’Esprit qui nous parle à travers le frère, en cherchant de découvrir les sentiers que le Seigneur trace pour notre Institut en ce moment historique. La joie de nous retrouver ensemble, de dialoguer et de partager notre vie de missionnaires qui parcourent les routes, parfois poussiéreuses, de notre monde d’aujourd’hui, nous a permis de nous redécouvrir frères, fils du même père, cohéritiers du même charisme.

Nous avons aussi constaté de ne pas être seuls dans ce chemin, mais bien accompagnés par tous les confrères qui vivent la passion pour la mission et par les peuples pour lesquels ils consacrent toute leur vie. Mais plus encore, nous avons touché de nos mains la présence du Seigneur Ressuscité qui nous précède et qui nous invite à être ses collaborateurs dans l’annonce de l’amour miséricordieux du Père.

Avec ces Actes du Chapitre, nous voulons vous transmettre tout ce que le Chapitre a décidé et le chemin qu’il a tracé pour les six prochaines années pour notre Institut tout entier. Mais nous voudrions surtout vous transmettre l’expérience que nous avons vécue, comment sommes-nous arrivés à ces Actes, comment nous sommes-nous sentis et comment sommes-nous sortis enrichis de ce Chapitre.

Quand dans les circonscriptions vous prendrez dans vos mains les Actes, pour les étudier et les faire vôtres, nous vous souhaitons de faire la même expérience que nous avons faite: une expérience de joie. La joie de celui qui sait d’être appelé à se convertir pour partager la même mission du Christ et d’incarner la passion de Dieu pour l’humanité d’aujourd’hui. La joie de celui qui découvre de faire partie d’un projet commun qui nous conduit à être de petits cénacles d’apôtres qui embrasent le monde de l’amour du Père qui nous a été manifesté en Jésus Christ. Ou, comme le dit le pape François, à «développer le goût spirituel d’être proche de la vie des gens, jusqu’à découvrir que c’est une source de joie supérieure» (EG 268).

Nous vous écrivons ces quelques lignes depuis Limone sul Garda, de la maison natale de saint Daniel Comboni, notre père et fondateur, et nous mettons tout le travail des six prochaines années sous son regard, afin qu’il nous aide à réaliser le rêve de Dieu.

Le rêve que Dieu a sur chaque personne qu’il nous donne comme confrère: nous sommes un don l’un pour l’autre, appelés à expérimenter la joie de demeurer avec le Seigneur et d’annoncer cette joie à tous les peuples de la terre.

Le rêve que Dieu a sur la mission que Lui et l’Eglise nous confient et à laquelle nous sommes envoyés pour être des témoins de cet amour qui transforme et qui nous fait tous les fils du même Père et des frères entre nous. Une mission qui change, mais un amour qui demeure fidèle pour l’éternité.

Le rêve que Dieu a pour notre Institut en nous appelant à réaliser une restructuration qui nous rende capables de répondre aux défis de la mission aujourd’hui dans un monde qui se transforme continuellement. La réorganisation de notre Institut n’est pas une question de survie pour notre Institut lui-même, mais plutôt une réponse à l’urgence de doter notre Institut des structures qui nous rendent capables de mieux servir la mission.

Maintenant le Chapitre remet sa réflexion à tout notre Institut et tous nous sommes responsables de sa réalisation.

Les paroles que le pape François nous a adressées, pendant l’audience qu’il nous a accordée au terme de notre Chapitre, nous donnent du courage.

Comme Comboni, nous sommes confiants dans le futur, parce que celui-ci est dans les mains de Dieu. Nous sommes aussi reconnaissants au Seigneur qui nous appelle à être des instruments afin que Son rêve devienne une réalité.

Que Marie, la Mère de Dieu et notre mère, nous aide à être toujours mieux des disciples missionnaires comboniens joyeux de vivre et d’annoncer l’Evangile dans le monde d’aujourd’hui.

P. Tesfaye Tadesse Gebresilasie, Sup. Gén.

P. Rogelio Bustos Juárez

P. Pietro Ciuciulla

P. Jeremias dos Santos Martins

Fr. Alberto Lamana Cónsola

**Disciples missionnaires comboniens**

**appelés à vivre la joie de l’Evangile**

**dans le monde d’aujourd’hui**

**INTRODUCTION**

1. La rencontre vivante avec Jésus le Christ, mort et ressuscité pour la vie du monde, est la source de notre être missionnaires comboniens (*RV 21,1*). C’est de cette expérience fondationnelle que jaillit notre vocation: être, dans les frontières, les témoins et les prophètes de relations fraternelles, fondées sur le pardon, la miséricorde et la joie de l’Evangile. En suivant les traces de Daniel Comboni, nous atteignons les périphéries de la souffrance au milieu des plus pauvres et des personnes non évangélisées. C’est là l’horizon de notre mission.
2. **Disciples missionnaires.** Nous sommes des disciples de Jésus, appelés à réaliser son projet. Une des caractéristiques du disciple est la rencontre personnelle avec le Bon Pasteur et l’écoute de sa voix, pour goûter son amour et marcher derrière Lui (*Jn 10,1-21*). Jésus nous appelle à vivre et à promouvoir une vie en plénitude pour tous, conscients que nous œuvrons dans un monde où des forces puissantes réalisent un plan de mort et de destruction*.*
3. **Comboniens.** Saint Daniel Comboni, notre père dans la mission, nous appelle à être un “petit cénacle d’apôtres” (*E 2648*), toujours prêts à actualiser notre charisme face aux nouveaux défis missionnaires (*RV 1,3*). Nous les comboniens avons reçu un riche héritage spirituel avec lequel nous nous identifions: le Bon Pasteur, signe d’une vie librement donnée afin que tous la reçoivent en plénitude; la croix, d’où le cœur ouvert du Christ nous invite à prendre soin les uns des autres; l’Afrique, icône de la richesse humaine et culturelle du monde, mais aussi du cri des pauvres évangélisés et évangélisateurs.
4. **Appelés à vivre la joie de l’Évangile.** Une vie donnée à Jésus et à son peuple est une vie belle, une vie qui donne la joie (*EG 268*). Clairement, c’est une joie qui a un prix élevé: pour défendre la vie des brebis nous devons affronter des loups et des voleurs. Nos martyrs nous le rappellent aussi. Comboni nous dit: “*Le plus heureux de mes jours sera celui où je pourrais donner ma vie pour vous”* (*S 3159*).Nous les missionnaires comboniens vivons notre identité quand nous aimons avec passion les personnes et quand nous luttons afin que tous les hommes et toutes les femmes puissent avoir une vie plus humaine et plus digne.
5. **Dans le monde d’aujourd’hui.** Le monde d’aujourd’hui est le lieu théologique où nous sommes appelés à jeter et à cultiver les semences de la réconciliation et de l’amour. C’est un monde multiculturel, auquel nous pouvons offrir le témoignage que la fraternité entre les personnes de continents différents, de cultures et de credo différents est possible. Nous avons une richesse et une joie grandes à annoncer, dont nous ne sommes peut-être pas toujours conscients.
6. Nous sommes reconnaissants aussi pour le don d’être évangélisés par les personnes et par les peuples avec lesquels nous marchons et nous nous sentons accompagnés par un sentiment de gratitude à Dieu pour sa proximité. Dans notre faiblesse, nous les premiers avons besoin de sa miséricorde. Nous voulons continuer à marcher avec les gens comme des pèlerins, en communion avec l’Eglise, pour réaliser la mission de Jésus aujourd’hui: *“Je suis venu afin qu’ils aient la vie et qu’ils aient la vie en abondance!”* (*Jn 10,10*).

**LA SITUATION ACTUELLE**

1. Le monde est aujourd’hui un grand village. Nous nous sentons, du point de vue de la géographie, plus proches les uns des autres et nous expérimentons la beauté de nos différences qui nous enrichissent et nous ouvrent à la solidarité. Toutefois s’est consolidée aussi une globalisation des inégalités sociales, de l’injustice et de la pauvreté, dans la ‘globalisation de l’indifférence’(*EG 54*). Les autres ne sont plus perçus comme des frères et des sœurs en humanité, mais comme des objets et des déchets. Une bonne partie de l’humanité cherche désespérément la justice et la survie; et elle est souvent obligée à abandonner ses propres Pays. Les nouvelles pauvretés aujourd’hui n’existent pas seulement dans le Sud du monde et la planète entière est une authentique terre de mission.
2. «*Parmi les plus pauvres et maltraités, il y a notre terre opprimée et dévastée, qui “gémit et qui souffre les douleurs de l’enfantement”* (*Rm* 8,22)» (*LS 2*).
3. L’Eglise aussi participe de la fatigue et de la désorientation du monde. D’une part elle est tourmentée par les scandales, par le refus et la juxtaposition culturelle dans la société occidentale; de l’autre, le souffle de l’Esprit, à travers le pape François, l’invite à sortir du confort et à avoir le courage de rejoindre toutes les périphéries qui vivent la recherche de la lumière de l’Evangile (*EG 20*).
4. Plusieurs communautés combonienne se trouvent déjà dans ces périphéries: des zones de conflit ou de guerre, des contextes de risque continuel, de répression politique, de violence sociale et environnementale, d’indifférence et d’intolérance religieuse, de xénophobie ou de conditions semblables à celles de l’esclavage.
5. Notre engagement est augmenté dans les domaines de la réconciliation, de la justice, de la paix et de la sauvegarde de la création (JPIC), qui sont des éléments intrinsèques de l’évangélisation, en syntonie avec des affirmations solennelles et courageuses des Eglises locales, à partir de la Doctrine Sociale de l’Eglise.
6. Grandit aussi la conscience d’un nouvel paradigme de la mission, qui nous pousse à réfléchir et à réorganiser les activités sur un modèle ministériel.
7. Nous avons toujours davantage conscience de la richesse spirituelle et culturelle des minorités écartées (spécialement les Afro et les peuples indigènes, les pygmées et les pasteurs nomades, les habitants des périphéries urbaines) et des croyants de l’Islam, des religions orientales et des traditions africaines. Nous essayons toujours davantage de nous approcher des peuples comme de ceux qui sont le sujet et les protagonistes de leur renaissance et de leur libération, afin qu’ils aient encore plus de confiance dans leurs propres richesses et leurs potentialités.
8. Nombreux sont les missionnaires comboniens identifiés, généreux et disposés à donner leur vie pour le Christ et pour la mission; sans bruit, ils se dépensent chaque jour dans les différents services qui leurs sont confiés. La présence de confrères qui sont des témoins du Ressuscité aux milieux des pauvres et des marginalisés est une bénédiction qui nous rappelle la raison de l’option de notre vie. Ils sont des “paraboles existentielles”, des points de référence dans les différentes tâches que nous accomplissons.
9. La multi-culturalité de notre Institut a beaucoup grandi et cela est pour nous une opportunité et un défi. D’autre part, le nombre des confrères diminue, et malgré cela nous continuons à garder de nombreux engagements dans quatre continents. Le Seigneur nous envoie encore des vocations, en particulier venant de l’Afrique, tandis que dans d’autres Pays les vocations se font rares.
10. La croissance des vocations comboniennes en Afrique et la diffusion rapide de la dévotion à saint Daniele Comboni sont un “signe des temps” clair, qui témoigne d’un continent reconnaissant pour le don de la foi et qui désire s’ouvrir à la mission.
11. Le nombre élevé de confrères qui quittent notre Institut nous interpelle. D’autres parmi nous se trouvent dans de situations particulières à cause de blessures liées à leur personne, à des épreuves de la vie communautaire ou à des expériences difficiles vécues dans la mission. La diminution significative des forces et le vieillissement sont des réalités que tous nous connaissons.
12. Il nous a manqué parfois la clarté dans les objectifs théologiques et dans l’identification des lieux et des méthodologies. Nous avons travaillé dans de nombreux domaines ouverts, mais pas toujours nous avons focalisé les priorités.
13. En même temps résonnent dans notre cœur les paroles de l’Evangile: “*Ayez courage: j’ai vaincu le monde!”* (*Jn 16,33*) et celles de Comboni: “*Je meurs mais mon œuvre ne mourra pas”*. Nous sommes invités à témoigner avec humilité de la beauté de notre vocation.

**L’ESPRIT NOUS APPELLE À RÊVER ET À NOUS CONVERTIR**

1. Nous nous demandons comment annoncer la joie de l’Evangile en solidarité avec les peuples et être des promoteurs de la réconciliation et du dialogue, en redécouvrant la spiritualité des relations aux niveaux interpersonnel, institutionnel, social et environnemental.

LA MISSION

1. Nous rêvons d’un institut de missionnaires “en sortie” (*EG 20*), pèlerins avec les plus pauvres et les plus abandonnés (*RV 5*), qui évangélisent et qui sont évangélisés à travers le partage personnel et communautaire de la joie et de la miséricorde, en coopérant au développement d’une humanité réconciliée avec Dieu, avec la création et avec les autres (*EG 74*).
2. Comme de véritables disciples-missionnaires-comboniens, nous nous inspirons du Cœur de Jésus passionné pour le monde. Nous voulons continuer dans l’écoute de Dieu, de Comboni et de l’humanité, pour cueillir et pour indiquer dans la mission d’aujourd’hui les signes des temps et des lieux.
3. Des structures simples, partagées et accueillantes nous font devenir plus humains, pus proches des gens et plus heureux. Au contraire, nous devons éviter le danger de tomber dans une vie bourgeoise et commode, isolée, appauvrie dans sa spiritualité et avec peu de passion pour la mission.
4. Nous sommes invités à nous convertir de la peur qui tend à nous faire replier sur nous-mêmes à la confiance en Dieu et envers les autres, qui nous conduit à oser des rêves grands malgré notre petitesse.
5. Nous tombons encore dans le péché d’une tendance forte au protagonisme et à l’autoréférentialité. Comme membres d’une Eglise ministérielle qui évangélise parce qu’elle est communauté, nous sommes provoqués à nous convertir au service et à la collaboration.
6. Nous voulons enfin choisir les pauvres comme nos compagnons sur la route et comme nos maîtres (*EG 198*): avec eux nous pouvons promouvoir la globalisation de la fraternité et de la tendresse.

LES PERSONNES

 L’appel à sortir de soi-même pour aller à la rencontre des autres réaffirme la vision chrétienne de la personne comme une relation, en juxtaposition à une culture individualiste toujours plus envahissante.

1. Cette vision répond à la spiritualité combonienne du Bon Pasteur qui nous met dans une attitude de sortie vers l’autre et qui devient la source de notre joie. Pour vivre cette impulsion, il est nécessaire de garder les yeux toujours fixés en Jésus Christ qui nous introduit dans la contemplation du mystère de Dieu et aussi dans le mystère de l’homme où nous le trouvons présent dans sa richesse et sa diversité.
2. Nous voulons vivre un rapport de communion avec Dieu et le partager avec ceux qui sont avec nous. Nous voulons vivre la vie et l’histoire à la lumière de la foi et assumer un nouveau style de vie et de communion, fondé sur des choix évangéliques.
3. Nous ressentons le besoin profond d’une spiritualité qui nous guérit et nous humanise, capable d’intégrer notre humanité et celle des autres avec ses limites, ses fragilités et ses incohérences. Une spiritualité fondée dans la Parole de Dieu écoutée, vécue, célébrée et annoncée, qui touche et inspire toutes les dimensions de notre vie missionnaire dans ses aspects personnel, communautaire, de mission, d’économie et de gouvernement (*EG 174*).
4. Beaucoup d’éléments négatifs vident notre vie et ils en menacent l’équilibre: l’individualisme, la maturité humaine fragile, le manque de soin de la vie intérieure, la superficialité dans le vécu des valeurs de notre consécration, le faible sens d’appartenance et de responsabilité, des styles de vie inadéquats, la perte de la passion pour le service missionnaire. La communauté doit être réellement le lieu où prendre soin les uns des autres, avec aussi, quand cela est exigé, le courage de la correction fraternelle.
5. Des comportements incohérents avec la vocation à la vie consacrée et missionnaire de la part de quelques confrères sont une ombre qui nous accompagne et qui provoquent de la douleur, des blessures et le contre-témoignage. Nous condamnons sans réserve tous les abus qui provoquent des dommages et une souffrance profonde à d’autres personnes. Nous sommes très désolés face à toute personne qui a été blessée de n’importe quelle manière et nous nous engageons à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour prévenir de telles situations dans le futur.
6. Nous sentons la nécessité de récupérer le sens d’appartenance, la joie et la beauté d’être un vrai “cénacle d’apôtres ”, une communauté de relations profondément humaines. Nous sommes appelées à valoriser, avant tout entre nous, l’interculturalité, l’hospitalité et “la convivialité des différences”, convaincus que le monde a un besoin immense de ce témoignage.
7. Nous sommes sollicités à redécouvrir la famille combonienne (MCCJ, SMC, MSC e LMC) comme le lieu charismatique en dehors duquel nous ne pouvons pas cueillir dans sa plénitude l’intuition prophétique de saint Daniel Comboni.
8. Nous reconnaissons le chemin réalisé par les Laïcs Missionnaires Comboniens (LMC) et nous pensons de continuer à accompagner ces processus de formation, de structuration et d’autosuffisance qui aident à consolider leur identité en tant que famille laïque, missionnaire et combonienne au service de la mission. Sur ce chemin nous sommes guidés par les accords assumés par les LMC eux-mêmes dans les différents Pays et au niveau international.
9. La mission dans les “périphéries humaines” et la réalité de notre Institut qui expérimente une nouvelle géographie des vocations, nous poussent à penser encore plus des chemins de formation fondés sur la beauté de la rencontre avec le Christ (*EG 264*) et à développer le “goût spirituel de demeurer proches de la vie des gens” (*EG 268*).
10. Les jeunes ont soif d’une vie pleine et de valeurs authentiques. Leur désir nous interpelle et nous défie à partager avec eux la richesse de notre charisme. En nous ouvrant aux jeunes et en les accueillants, nous promouvons des communautés de vocations qui en même temps se renouvellent dans la passion missionnaire.
11. Nous remercions le Seigneur pour nos confrères âgés et malades et nous estimons leur témoignage de sérénité et de sagesse missionnaire. Nous sommes appelés à avoir soin d’eux, à leur être proches, à leur assurer des conditions de vie dignes, de manière qu’ils puissent continuer à aimer et à servir la mission.

LA RÉORGANISATION

1. Le nouveau contexte de la société et de la mission nous défie à ‘être audacieux et créateurs’ et à repenser les objectifs, les structures, le style et les méthodes de l’évangélisation et de l’animation missionnaire (*EG 33* e *27*). Conscients de ne pas pouvoir répondre à toutes les attentes de notre temps, nous nous sentons guidés par le Saint Esprit qui nous précède et qui nous révèle des chemins de plénitude évangélique, même si dans notre faiblesse (*2 Cor 12,10; Rm 5,20*).
2. Les défis de la mission qui ont changées semblent nous demander toujours plus d’énergies. Il est désormais impossible de garder tous nos engagements, à cause du vieillissement et de la diminution du nombre des confrères. La confiance en Dieu nous fait lire cette réduction comme une opportunité pour commencer de nouveaux chemins dans la petitesse et dans la docilité à l’Esprit.
3. Les principes qui nous inspirent dans notre discernement pour arriver à des décisions communes sont la collégialité, la subsidiarité, la coresponsabilité, l’interaction entre les circonscriptions et un leadership partagée.
4. Il est nécessaire de développer une plus grande interaction entre les différents organismes institutionnels et les communautés locales. Une communication meilleure permet à tous un service plus efficace, une expérience de communion plus riche et la syntonie dans la diversité des ministères.

 La réorganisation dépend de l’engagement de chaque circonscription pour éviter la dispersion, en nous aidant à se concentrer sur des objectifs apostoliques clairs. Mais elle dépend aussi du courage des confrères et des communautés locales, pour oser de nouvelles formes de fraternité et de service.

**INDICATIONS OPERATIONNELLES**

1. **LA MISSION**

 **Réflexion et révision des engagements**

**44.1** La réalité de la mission, en changement constant dans le monde d’aujourd’hui demande une réflexion continuelle soit au niveau théorique (théologique et charismatique), soit au niveau pratique (lieux et domaines de la mission).

**44.2** Une conversion profonde de notre pastorale missionnaire “exige d’abandonner le confortable critère pastoral du ‘on a toujours fait ainsi’” (*EG 33*) et devra concilier la fidélité au charisme, l’audace et le réalisme.

**44.3** Inspirés par l’invitation du pape François, nous voulons commencer une réflexion qui devra conduire à “repenser les objectifs, les structures, le style et les méthodes évangélisatrices” (*EG 33*) de nos communautés et de notre Institut.

**44.4** En ligne avec le chemin commencé par la *Ratio Missionis*, le CG, à travers le Secrétariat général de la mission, donnera aux circonscriptions, pendant la première année de son mandat, les indications concrètes pour développer cette réflexion, pour intérioriser la vision de mission que le pape François a mis en évidence et pour favoriser la requalification de notre service missionnaire, à la lumière de son magistère (*EG* e *LS*).

* 1. Ce processus de requalification valorisera l’apport d’experts externes – des facilitateurs, des théologiens et des agents pastoraux des Eglises locales – et gardera les critères suivants:
* la proximité avec les pauvres;
* l’attention aux signes des temps;
* la simplicité des structures et du style de vie;
* la réalité des personnes dans notre Institut et dans les circonscriptions;
* les orientations de l’Eglise locale;
* les options de chaque continent (*AC ’09, n. 62*);
* les services missionnaires spécifiques dans la ligne de l’évangélisation attentive à l’inculturation, de l’AM, en particulier à travers les médias, et de la JPIC.
	1. Chaque communauté sera impliquée activement dans ce chemin.
	2. Chaque circonscription élaborera dans son Plan de sexennat un programme de réduction et de focalisation des engagements. Le programme sera présenté au CG, partagé dans les assemblées continentales, et évalué par l’Assemblée Intercapitulaire.
	3. Au cours du deuxième triennat, chaque continent, avec son Assistant Général, accompagnera le chemin de chaque circonscription dans la mise en œuvre du plan élaboré.
	4. Les circonscriptions devront créer des communautés plus consistantes du point de vue numérique, plus stables et plus internationales, surtout où cela n’arrive pas encore, dans le but de:
* rendre encore plus significative notre présence, à travers le témoignage de la communion et de la fraternité;
* permettre à quelques confrères de se spécialiser et ainsi de mieux qualifier nos engagements;
* garantir la continuité.
	1. Pour arriver à atteindre les objectifs ici décrits, notre Institut, dans son ensemble, devra fermer, au cours du prochain sexennat, au moins 45 communautés. A chaque niveau du gouvernement – les Conseils provinciaux, les Continents et le CG – on travaillera avec conscience et avec responsabilité pour atteindre cet objectif.
	2. Dans la situation actuelle de diminution du nombre des membres de notre Institut, le Chapitre pense que, au cours du prochain sexennat, aucune nouvelle ouverture puisse se faire sans l’accord explicite du CG.
	3. Le Chapitre demande au CG d’assurer l’internationalité des circonscriptions au moment des affectations des confrères.
	4. Que soit promut l’échange de personnes entre les circonscriptions, en dialogue avec le CG, de manière spéciale là où la présence de membres d’appartenance radicale est particulièrement élevée.
	5. Le Chapitre encourage de nouvelles formes de communion où des MCCJ, SMC, MSC et LMC, dans le respect de leur identité, puissent vivre dans des communautés inspirées par le charisme de Comboni et par la passion pour l’annonce.
	6. Le Chapitre reconnaît aussi l’émergence de nouvelles formes de communautés – inter-congrégationnelles et ouvertes aux Laïcs – comme de possibles modèles de “communion en mission”.
	7. Le Chapitre réaffirme l’engagement de notre Institut pour une présence missionnaire consolidée et stable en Asie. Le conseil de la délégation de l’Asie fera une évaluation du chemin réalisé et il définira des priorités pour le futur, en dialogue avec le CG.
1. **Evangélisation et services pastoraux spécifiques**
	1. La réduction des engagements doit favoriser la requalification de notre service missionnaire et ne pas se limiter à la fermeture de communautés.
	2. Notre présence est significative quand nous sommes proches des groupes humains marginalisés ou dans une situation de frontière. Toutefois, pas toujours cette présence se vit avec une pastorale spécifique en termes de méthodologies et de compétences.
	3. Un chemin important pour requalifier notre présence missionnaire est l’option pour des services pastoraux spécifiques: le dialogue inter-religieux, JPIC, l’éducation, la santé, les médias, l’animation missionnaire, la pastorale urbaine, la pastorale au milieu des peuples indigènes, les afro, les pasteurs nomades, les réfugiés et les jeunes.
* Ces services pastoraux sont en ligne avec les priorités continentales (*AC '03, n. 43 et 50; AC '09, n. 62 et 63*), partagés par plusieurs circonscriptions et vécus avec une collaboration davantage élargie au niveau interprovincial ou continental.
* De cette manière, tout en réduisant les communautés dans chaque Pays, en travaillant en réseau (la famille combonienne, d’autres agents pastoraux, des organisations, des centres de réflexion et de recherche), nous pourrons développer une pastorale spécifique.
* Outre les spécialisations prévues au niveau de circonscription, il sera possible de partager des personnes et des compétences, et de planifier des spécialisations au niveau interprovincial.
	1. Avant la fin de 2016, les conseils provinciaux commenceront un processus d’identification et de discernement des pastorales spécifiques présentes dans chaque circonscription et des alliances possibles pour les renforcer.
	2. Ce discernement pourra être partagé avec les autres circonscriptions du continent et il devra conduire, au cours du premier triennat:
* à la création et au renforcement de réseaux locaux et interprovinciaux de pastorales spécifiques, dans le but de promouvoir des synergies pour notre travail;
* à l’élaboration d’un plan de spécialisations cohérent avec le discernement partagé précédemment au niveau du continent et avec le CG;
* au développement de la dimension de JPIC à l’intérieur des réseaux locaux et interprovinciaux de pastorales spécifiques.
	1. Les conseils provinciaux vérifieront que chaque circonscription s’engage dans des services de JPIC et ils favoriseront l’implication en réseau des confrères aux niveaux provincial et continental, par ex. le Réseau ecclésial pan-amazone, VIVAT International, AEFJN. Ils favoriseront aussi l’engagement des Frères dans ce service.
	2. Le CG animera les confrères afin que se développe ou se consolide au moins une Œuvre Combonienne de Promotion Humaine (OCPU) dans chaque continent, en garantissant sa continuité. De préférence, de jeunes Frères au moment de leur première affectation seront assignés à de telles initiatives.
	3. Les différentes circonscriptions seront stimulées à faire une option plus claire pour les jeunes, aussi en réalisant un plan de pastorale des jeunes avec un style combonien.
	4. Nous reconnaissons comme un signe des temps le choix de l’ONU de célébrer la décennie internationale pour les afro descendants (2015-2024), qui a comme thème: “Les Afro descendants: reconnaissance, justice et développement”. Dans les Eglises locales où nous sommes présents, nous nous engageons à promouvoir des initiatives dans ce sens et nous encourageons les confrères déjà engagés dans cette pastorale afro à continuer cet important service dans l’esprit de saint Daniel Comboni.
1. **La mission combonienne en Europe**
	1. Les changements historiques des dernières décennies ont eu un impact aussi sur la mission combonienne en Europe. On ne peut plus penser au continent européen comme le territoire où réaliser seulement des activités d’animation missionnaire et de pastorale des vocations. En Europe aussi nous sommes appelés à avoir le “courage de rejoindre toutes les périphéries qui ont besoin de la lumière de l’Évangile” (*EG 20*).
	2. L’Eglise locale est la première responsable de l’évangélisation. En dialogue avec elle et à la lumière de notre charisme, nous sommes appelés à requalifier notre service missionnaire.
	3. La requalification de notre présence en Europe, selon le charisme combonien, exige:
* Une plus grande internationalisation des circonscriptions européennes, à réaliser à travers le CG et des collaborations dans des projets interprovinciaux;
* un parcours de formation permanente dans les provinces européennes sur la nouvelle vision de mission et les conversions que cela nous demande;
* un système de rotation qui ne soit pas seulement en sortie;
* une révision des engagements comme cela est indiqué au n° 43.
	1. Cette requalification devra valoriser la pastorale des jeunes, l’accompagnement des vocations et l’animation des groupes ecclésiaux qui partagent le charisme combonien comme une forme d’évangélisation.
	2. Le drame des déplacés et des réfugiés est un signe des temps qui nous interpelle. Nos communautés sont sollicitées à partager les milieux et la vie avec les migrants. Le Chapitre invite les circonscriptions du continent à développer une pastorale spécifique dans ce domaine, en communion entre elles et avec les Eglises locales.
1. **LES PERSONNES**

*“Une personne qui garde sa particularité personnelle et ne cache pas son identité, s’intègre cordialement dans une communauté, elle ne s’annihile pas, mais elle reçoit toujours de nouveaux stimulants pour son propre développement. Ce n’est ni la sphère globale, qui annihile, ni la partialité isolée, qui rend... Le modèle est le polyèdre, qui reflète la confluence de tous les éléments partiels qui, en lui, conservent leur originalité” (EG 235-36)*.

1. **INTERCULTURALITÉ**
	1. La multiculturalité est une grâce qui fait partie du “patrimoine charismatique” de notre Institut dès sa fondation (RV 18).
	2. La réunification des deux branches de notre Institut (FSCJ e MFSC) et le choix de faire la pastorale des vocations dans les différents Pays où nous sommes présents, ont porté à la coexistence d’une diversité culturelle dans l’Institut (la multiculturalité). L’interaction entre celles-ci devient un chemin qui enrichit les personnes, les communautés et notre service missionnaire (l’interculturalité).
	3. Quelques confrères vivent la multiculturalité avec anxiété, avec frustration, indifférence ou superficialité. D’autres, par contre, cueillent dans cette dimension une grâce pour grandir soit dans notre identité de comboniens soit dans la qualité des relations interpersonnelles soit dans la prophétie de la mission.
	4. Nous sommes tous invités à abandonner des complexes et les préjugées, le soupçon et la peur de la différence que l’autre incarne. Nous sommes tous invités par contre à nous ouvrir à la confiance réciproque, à la connaissance de la culture de l’autre, au respect et à la valorisation des différences. La prise de conscience et le partage de nos richesses et la relativisation de nos visions culturelles, religieuses et méthodologiques nous aideront à affronter les tensions inévitables.
	5. La certitude de notre vocation commune et le même charisme sont une source de communion interpersonnelle qui nous permet de défier les forces de désagrégation qui peuvent sortir des différences. Cela devient prophétie de notre mission pour construire une humanité nouvelle.
	6. La communauté locale est le lieu privilégié où vivre ces dynamiques: dans la prière partagée, dans les rencontres communautaires et avec des initiatives sur le thème de l’interculturalité, dans les choix du style de vie et des programmes. La responsabilité de ce chemin revient à chaque membre de la communauté, en particulier au supérieur local et au supérieur de circonscription.

Pour cela

* Le Secrétariat Général de la formation, dans sa programmation et avec l’aide de personnes expertes dans ce domaine, prépare des instruments de travail avec des contenus et des méthodologies sur ce thème, en valorisant les richesses de notre patrimoine spirituel et culturel;
* le CG consacrera au moins une année de formation permanente au thème de l’interculturalité;
* que les supérieurs de circonscription prévoient une formation spécifique sur les dynamiques de l’interculturalité pour les supérieurs locaux, afin qu’ils deviennent les animateurs de ce processus;
* que la communauté locale, au moment de préparer et de revoir sa Charte de la communauté, prévoie la manière de vivre la dimension de l’interculturalité, dans les différents aspects de sa vie.
1. **SPIRITUALITÉ**

*“Jésus veut des évangélisateurs qui annoncent la Bonne Nouvelle non seulement avec des paroles, mais surtout avec leur vie transfigurée par la présence de Dieu”* (*EG 259*).

*“Évangélisateurs avec Esprit signifie évangélisateurs qui prient et travaillent. Du point de vue de l’Évangélisation, il n’y a pas besoin de propositions mystiques sans un fort engagement social et missionnaire, ni de discours et d’usages sociaux et pastoraux, sans une spiritualité qui transforme le cœur”* (*EG 262*).

* 1. La rencontre avec le Christ, vécus dans le don charismatique par saint Daniel Comboni, nous fait disciples missionnaires comboniens. Nous cultivons et approfondissons cette communion avec le Seigneur pour continuer à être passionnés de la mission et à vivre ainsi une spiritualité combonienne intégrée. Pour cela:
* Chaque combonien, dès le moment de l’accompagnement vocationnel, cultive la rencontre avec le Seigneur à travers la prière constante (*EG 264*), une expérience qui doit être développée dans les différentes phases formatives, vécue et témoignée tout au long de sa vie;
* Le combonien assume une spiritualité solide, fondée sur la tradition chrétienne: la célébration de l’Eucharistie et l’écoute personnelle et communautaire de la Parole;
* Une source importante de la vie spirituelle est la proximité avec les gens, en particuliers les pauvres, ainsi que l’a voulue saint Daniel Comboni et beaucoup de nos missionnaires qui nous ont précédés dans le service de la mission.

**Choix opérationnels**

* 1. Que dans la Charte de la communauté soient assurés des moments de prière quotidienne, avec des espaces de silence, de méditation et de partage de la Parole et du chemin de foi de chacun.
	2. Que nos communautés soient des lieux d’accueil avec une attitude “de sortie”, ouvertes à ceux qui sont attirés par notre témoignage missionnaire: cela nous aidera à vivre des relations renouvelées.
	3. Que les valeurs de notre charisme soient exprimées dans le nouveau langage inspiré par *Evangelii gaudium:* la tendresse, la miséricorde, la simplicité, l’humilité, …
	4. Dans l’esprit du Fonds Commun Total, que soient promus une plus grande solidarité et le partage des biens, avec les personnes et les circonscriptions qui ont davantage besoin, et avec la confiance dans la Providence.
	5. Que soient valorisés le Projet personnel de Vie, l’accompagnement spirituel et la célébration du sacrement de la réconciliation.
1. **Lecture et revisitation de notre Règle de Vie**
	1. La Règle de Vie fait partie de notre patrimoine le plus authentique et elle continue à exprimer notre identité, notre spiritualité et notre mission. La familiarité avec elle nous aide à grandir dans les valeurs de la consécration missionnaire, dans le partage et dans la communion entre nous.
	2. Toutefois, étant donné qu’elle est née dans les années ’70, elle fait partie d’un contexte historique, culturel, ecclésial et combonien particulier. Cela peut rendre plus difficile, pour quelques confrères, la compréhension de toute sa richesse.
	3. Ce Chapitre, en ligne avec les indications du Chapitre de 2009, n. 31, propose:
* qu’au cours du premier triennat l’on continue le processus de lecture et de revisitation de notre Règle de Vie, selon la dynamique expérimentée avec la *Ratio Missionis;*
* qu’une équipe, constituée au niveau du continent, aide les confrères dans ce processus, avec des instruments de travail, des indications méthodologiques et la préparation des animateurs.
1. **Révision de la Règle de Vie**
	1. Il y a quelques aspects de notre Règle de Vie qui ont besoin d’une révision, à la lumière de la situation actuelle de notre Institut, de l’interculturalité, de la nouvelle vision de la mission, des documents de l’Eglise et d’une meilleure connaissance de notre Fondateur.

**Pour cela:**

Que le CG nomme une commission composée de confrères qui, aidés par des experts non comboniens, recueille, au cours du premier triennat, les suggestions de révision présentées par les communautés et les confrères, fruit de la revisitation de la Règle de Vie. Une ébauche de ce travail sera présentée à l’assemblée intercapitulaire, pour un premier examen, et ensuite envoyée à tous les confrères, pour son approfondissement et une évaluation personnelle. La commission, en accueillant les réponses des confrères, présentera une ‘proposition de révision de la Règle de Vie’ au prochain Chapitre Général.

1. **Nombre et localisation des scolasticats internationaux et des CIF**
	1. Vu notre situation actuelle, *“le moment est arrivé de réduire les maisons de formation et de concentrer en particulier les scolasticats”* (Relation du Supérieur Général et de son Conseil au XVIII Chapitre Général, n° 61). Dans le processus de révision du nombre et de la localisation des scolasticats internationaux et des Centres Internationaux des Frères, le CG, en collaboration avec le Secrétariat Général de la formation et avec l’implication des Conseils provinciaux, des formateurs et des scolastiques, tient compte, entre autre, des critères suivants:
* le choix de formation fait par l’Institut, c’est-à-dire le modèle éducatif de l’intégration;
* la qualité des études de la théologie et la possibilité d’autres études dans le même Pays;
* le contexte du scolasticat: l’insertion, la proximité avec les gens, la possibilité d’activités pastorale;
* le nombre des jeunes en formation dans cette étape de la formation;
* la difficulté d’assurer les formateurs nécessaires.
	1. Que le CG, au cours des trois prochaines années, en collaboration avec le Secrétariat général de la formation et en dialogue avec les conseils provinciaux intéressés:
* ferme un des scolasticats de langue anglaise;
* garde une présence de formation pour les Frères en Amérique Latine, selon une modalité nouvelle, qui sera définie sur la base du nombre de candidats.
1. **Service missionnaire des scolastiques**
	1. On réaffirme la décision prise par le Chapitre Général de 2009 (*n. 101*) sur le service missionnaire après le scolasticat, comme partie intégrante du chemin de formation et comme la manière normale pour les scolastiques de terminer leur formation de base. Le Chapitre charge le Secrétariat général de la formation et les supérieurs de circonscription de suivre et évaluer la mise en œuvre du service missionnaire, d’assurer que les objectifs fixés soient réellement atteints et de proposer des initiatives qui le rendent encore plus efficace.
2. **Institut mixte**
	1. Que le CG forme une commission *ad hoc* pour solliciter auprès du Saint Siège et d’autres organismes tels que l’USG le changement d’Institut clérical à Institut mixte. Que la commission soit composée aussi par deux Frères.
3. **Code de Conduite**
	1. Que toutes les circonscriptions s’engagent à préparer au moins un confrère en mesure d’aider les communautés dans l’étude et le partage du Code de Conduite, en les stimulant à assumer des attitudes, des méthodes et des instruments pour le soin réciproque de la fidélité à la vocation combonienne et pour prévenir des situations de contre-témoignage.
	2. Que le CG, en dialogue avec les supérieurs de circonscription, assure la préparation de quelques confrères qui dans chaque continent aient les compétences nécessaires pour conduire des enquêtes selon les indications du Code de Conduite (*32.1* e *36.1*).
4. **LA RÉORGANISATION**

**Les Personnes et la rotation**

1. Chaque affectation a la caractéristique d’un départ sans échéances. Nous réaffirmons ce qui a déjà été déclaré dans des Chapitres antérieurs: que la première période d’affectation hors la circonscription d’origine dure normalement neuf ans.
2. Pour la première affectation, le confrère reste à la disposition du CG. Le dialogue en vue de la rotation doit se faire entre la personne intéressée, le supérieur de la circonscription où le confrère se trouve, le supérieur de la circonscription où il sera envoyé et le CG.
3. Concernant l’affectation et la rotation, que le CG considère les critères de la ministérialité, les priorités de quelques circonscriptions et les situations de frontière.
4. Sauf exception, le retour dans la province d’appartenance radicale, le changement de circonscription et la spécialisation des personnes doivent être déterminés par la nécessité de la mission.
5. Chaque affectation est précédée et accompagnée par une information adéquate et réservée concernant le confrère. Le supérieur de la circonscription qui envoie et l’Assistant général du continent assurent que cette information soit rendue disponible.

**Les spécialisations**

1. Toutes les spécialisations, à partir de celles acquises pendant la formation de base, doivent avoir comme but un service meilleur pour la mission. Le discernement sur leur nécessité doit être partagé à tous les niveaux (RFIS Annexe n. 17 – Fiche pour l’accord de formation).
2. Dans le choix des confrères pour des spécialisations, selon le programme de la Direction Générale ou des circonscriptions, outre les capacités intellectuelles et l’intérêt personnel, on doit tenir compte de la maturité humaine et de l’identité vocationnelle des confrères (RFIS n. 621).
3. Le Chapitre souhaite que le CG, sur la base de l’information disponible, puisse définir un plan d’affectation des personnes, de leur rotation et des spécialisations, tel qu’il puisse permettre, au moins à grandes lignes, une meilleure gestion des engagements. Ce plan devra être formulé dans une collaboration étroite et le dialogue, soit aux niveaux des continents, soit avec les circonscriptions.
4. Pour les décisions concernant les spécialisations on donnera la priorité aux secteurs suivants pour lesquels on sent une plus forte nécessité: Ecriture Sainte, théologie pastorale-missiologie, doctrine sociale de l’Eglise, dialogue interreligieux, médias, économie et anthropologie sociale.

**La Coordination de l’Institut et la Direction Générale**

1. Le Chapitre décide l’unification des secrétariats généraux de l’évangélisation et de l’animation missionnaire et des secteurs de JPIC et des LMC, dans un unique “Secrétariat général de la mission”,dirigé par un Secrétaire général de la mission. Celui-ci travaille en équipe avec d’autres confrères, selon les dispositions du Directoire établies par le CG dans ce but.
2. Le Chapitre décide que la Commission Centrale de la Formation Permanente et le Secrétariat général de la formation de base soient unifiés dans un unique ‘Secrétariat général de la formation’, dirigé par un Secrétaire général de la formation. Celui-ci travaille en équipe avec les autres confrères et selon les dispositions du Directoire établies par le CG dans ce but.
3. Le Chapitre décide donc de remplacer, dans la partie directoriale de la RV, n° 140.1, la phrase “Ce sont: les secrétariats de l’évangélisation, de la formation, de l’animation missionnaire et de l’économat” par la phrase suivante: “Ce sont: les secrétariats de la Mission, de la Formation et de l’Economie”.
4. Le Secrétaire Général assure la collaboration entre les différents secrétariats, dans le but de faciliter la collecte et l’organisation des informations sur les personnes, pour améliorer la planification des affectations, des rotations, des spécialisations et des différents services à rendre aux confrères.
5. En ligne avec l’unification des Secrétariats généraux, que soient assouplies les structures des secrétariats au niveau du continent et de la circonscription.

**Continentalité**

1. En ligne avec le XVII Chapitre (cf. *AC ’09, n. 132*), on réaffirme la validité de la continentalité pour favoriser la coresponsabilité et la subsidiarité, selon les règles du *Vademecum* sur la continentalité. Le partage des décisions des assemblées facilitera le chemin (*Vademecum*, *n. 7*).
2. Le discernement en vue du personnel à affecter pour les projets continentaux est une des tâches de l’assemblée des supérieurs de circonscription du continent, et il sera réalisé en dialogue avec le CG.

**Référent continental pour les Frères**

1. Qu’un Frère soir l’animateur et le référent des Frères au niveau du continent. Les modalités de son choix seront établies par chaque continent, en tenant compte de la consultation des Frères dans les différentes circonscriptions. Le Frère désigné participera à l’assemblée des provinciaux au niveau du continent.

**Circonscriptions et regroupements**

1. Le processus de regroupement des circonscriptions, déjà réalisé par les provinces de l’Egypte et du Soudan, et du Brésil Nord-Est et Brésil Sud, doit continuer. Les supérieurs de circonscription gardent vivante la conscience de sa nécessité. Le CG, avant la fin de 2016, indiquera les circonscriptions où le regroupement paraît être le plus nécessaire et opportun. Par après, il revient aux supérieurs et à leurs conseils – avec l’encouragement et l’appui de la DG et du CG – d’organiser et de suivre l’évolution des parcours qui aident chaque confrère à la base à comprendre les raisons et les temps d’un éventuel regroupement. Que l’on prévoit, au moment opportun, une consultation formelle où chaque confrère puisse exprimer son évaluation en cette matière et son accord ou désaccord sur le regroupement.
2. Après 25 ans de présence et d’activité en Pologne, que le groupe des Comboniens en Pologne (10 confrères en deux communautés) soit constitué comme ‘Délégation de la Pologne’ et cela au cours du prochain sexennat.

**Economie**

**Mise en pratique du XVII Chapitre Général**

1. La décision du XVII Chapitre Général que le Fonds Commun Total devienne une réalité dans toutes les circonscriptions a été réalisée. Mais il est nécessaire que le chemin et la réflexion sur les motivations du FCT se poursuivent, afin qu’il devienne un processus vertueux de travail commun.
2. Il est nécessaire grandir dans le passage d’une perspective de partage provincial vers la solidarité avec notre Institut tout entier.
3. On souhaite aussi qu’on puisse réaliser quelques décisions du XVII Chapitre Général qui ont été réalisées jusqu’ici en moindre partie: la spécialisation de deux confrères dans le domaine de l’administration (*AC ’09 n. 157.2*) et l’institution de fonds de prévoyance pour les provinces où ce service n’est pas assuré par le système public (*AC ’09 n. 166.1*).
4. Que chaque circonscription, à la fin de l’année, exécute une révision de sa comptabilité avec la collaboration de consultants externes. Que la même chose arrive pour les comptes généraux.

**Soutenabilité et ressources locales**

1. Que chaque circonscription vise à devenir économiquement soutenable. Dans ce but, que l’on prévoit avant tout l’implication des Eglises locales d’où viennent les confrères et là où ils travaillent, afin que ce soit avant tout le peuple de Dieu qui soutient ses propres missionnaires.
2. On pourra aussi avoir des initiatives efficaces et simples de prise en charge (y compris les engagements pastoraux), qui doivent toutefois éviter l’esprit mondain et affairiste. Il est essentiel que ces initiatives soient accompagnées par la discipline et une administration transparente.

**Partage interprovincial**

1. Tout en étant au milieu d’une grave crise financière au niveau mondial, la Providence dote notre Institut de ressources pour accomplir sa mission. Toutefois elles ne sont pas distribuées de manière équitable. Il est donc nécessaire de valoriser les chemins existant pour une effective solidarité entre les circonscriptions et, si cela est nécessaire, d’en trouver de nouveaux.

**Patrimoine et autolimitation**

1. Pour éviter l’accumulation excessive de ressources économiques, il est nécessaire que chaque circonscription vérifie les limites du capital d’exercice indiqué dans son Directoire provincial et qu’elle harmonise la politique des fonds en conformité avec le nouveau Directoire Général de l’Economie (DGE).
2. Nous confirmons ce qui a déjà été décidé par les Chapitres antérieurs: que le CG, en dialogue avec le Secrétariat de l’économie, établisse la manière de distribuer chaque année l’éventuel surplus.
3. Que soit poursuivie la vente des immeubles dont l’usage n’est plus adéquat, selon le vœu des Chapitres Généraux récents (*AC ’03 n. 103.3, AC ’09 n. 155*), mais en évitant une vente au rabais de tels biens. Dans l’aliénation des biens immobiliers, que la préférence soit donnée à des organismes ou des associations qui ont des buts sociaux plus en harmonie avec notre finalité.
4. Que le 50% du montant de ces ventes soit destiné au Fonds de Solidarité.

**Limites de dépenses extraordinaires pour chaque circonscription**

1. Selon les indications de notre Règle de Vie (*n. 170*), Le Chapitre établit pour le prochain sexennat les limites de dépenses extraordinaires (A) et celles concernant la contraction de dettes et l’aliénation de biens immobiliers (B). Ces limites sont indiquées dans le tableau en annexe.

# Tableau: Limites des dépenses extraordinaires 2015

Colonne 1: ‘Limite Conférence Episcopale’ - somme maximum établie par la Conférence Episcopale (CE) pour la valable aliénation, au-delà de laquelle on demande la permission au Saint Siège (cf. CIC 1292 §2).

Colonne 2: Limite (A) de dépenses au-delà de laquelle on demande la permission du CG (cf. RV 170; DGE n. 29).

Colonne 3: Limite (B) pour la contraction de dettes et l’aliénation de biens immobiliers. Au-delà de cette limite l’autorisation du CG est nécessaire.

***Note:*** *les limites (A) et (B) sont établies par le Chapitre Général (cf. RV 170)*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **2015** | **1. Limite Conf. Ep.** | **2. Limite A** | **3. Limite B** |
| **CURIA** |  | $ 1.000.000 | $ 500.000 |
|  France | € 2.500.000 |  |  |
|  Italie | € 1.000.000 |  |  |
|  Pologne | € 1.000.000 |  |  |
| **ASIA** |  | $ 100.000 | $ 50.000 |
|  Chine (Macao) | $ 1.250.000 |  |  |
|  Philippines | $ 100.000 |  |  |
|  Taiwan | $1.000.000 |  |  |
| **BRASIL** | 3.000 x sal. min | $ 100.000 | $ 50.000 |
| **CENTRAFRIQUE** | $ 100.000 | $ 100.000 | $ 50.000 |
| **COLOMBIA**  | $ 300.000 | $ 100.000 | $ 50.000 |
| **CONGO** | $ 100.000 | $ 100.000 | $ 50.000 |
| **CENTRO AMERICA** |  | $ 100.000 | $ 50.000 |
|  Costa Rica | $ 55.000  | ($ 50.000) |  |
|  El Salvador  | $ 100.000 |  |  |
|  Guatemala | $ 100.000 |  |  |
|  Nicaragua | $ 50.000 | ($ 50.000) |  |
| **DSP** |  | $ 1.200.000 | $ 600.000 |
|  Autriche | € 1.500.000 |  |  |
|  Italie  | € 1.000.000 |  |  |
|  Allemagne  | € 5.000.000 |  |  |
| **ECUADOR** | 1.000 x sal. min. | $ 30.000 | $ 30.000 |
| **EGSD** |  | $ 100.000 | $ 50.000 |
|  Egypte  | $ 100.000 |  |  |
|  Soudan | $ 100.000 |  |  |
| **ESPAÑA**  | € 1.500.000 | $ 1.200.000 | $ 600.000 |
| **ERITREA** | $ 100.000 | $ 100.000 | $ 50.000 |
| **ETHIOPIA** | $ 100.000 | $ 100.000 | $ 50.000 |
| **ITALIA** | € 1.000.000 | $ 1.200.000 | $ 600.000 |
| **KENYA** | $ 100.000 | $ 100.000 | $ 50.000 |
| **LONDON PROVINCE** |  | $ 1.200.000 | $ 600.000 |
|  Angleterre  | GBP 1.650.000 |  |  |
|  Irlande  | € 1.500.000 |  |  |
|  Ecosse  | GBP 2.500.000 |  |  |
| **MEXICO**  | $ 500.000 | $ 200.000 | $ 100.000 |
| **MALAWI-ZAMBIA** |  | $ 100.000 | $ 50.000 |
|  Malawi | $ 100.000 |  |  |
|  Zambie | $ 100.000 |  |  |
| **MOÇAMBIQUE** | $ 100.000 | $ 100.000 | $ 50.000 |
| **NAP** |  | $ 1.200.000 | $ 600.000 |
|  Canada  | CAD 3.500.000 |  |  |
|  USA  | $ 5.000.000 |  |  |
| **PORTUGAL**  | € 1.500.000 | $ 1.200.000 | $ 600.000 |
| **PERU-CHILE** |  | $ 200.000 | $ 100.000 |
|  Pérou | $ 300.000 |  |  |
|  Chili  | $ 500.000 |  |  |
| **SOUTH AFRICA**  | Rand 4.220.000 | $ 200.000 | $ 100.000 |
| **SOUTH SUDAN** | $ 100.000 | $ 100.000 | $ 50.000 |
| **TCHAD** | $ 100.000 | $ 100.000 | $ 50.000 |
| **TOGO-GHANA-BE­NIN** |  | $ 100.000 | $ 50.000 |
|  Benin | $ 100.000 |  |  |
|  Ghana | $ 100.000 |  |  |
|  Togo | $ 100.000 |  |  |
| **UGANDA** | $ 100.000 | $ 100.000 | $ 50.000 |

***DISCOURS DU SAINT PÈRE
AUX PARTICIPANTS AU XVIII CHAPITRE GÉNÉRAL***

*Salle Clémentine
Jeudi, le 1 octobre 2015*

*Chers frères,*

Je vous salue cordialement, à commencer par le Supérieur Général, que je remercie pour avoir introduit cette rencontre. Elle se passe dans le contexte de votre Chapitre Général et elle m’offre l’occasion pour exprimer à vous et à votre Institut tout entier la reconnaissance de l’Eglise pour le service généreux de l’Evangile.

Vous vous appelez, et vous l’êtes!, Missionnaires Comboniens du Cœur de Jésus. Je voudrais réfléchir avec vous sur ces mots qui sont votre nom et votre identité.

*Missionnaires*. Vous êtes les serviteurs et les messagers de l’Evangile, spécialement pour ceux qui ne le connaissent pas ou qui l’ont oublié. A l’origine de votre mission il y a un don: il y a l’initiative gratuite de l’amour de Dieu qui vous a adressé un double appel: à demeurer avec lui et à aller prêcher (cf. Mc 3,14). A la base de tout il y a la relation personnelle avec le Christ, enracinée dans le Baptême et, pour certains, renforcée par l’Ordination, de manière qu’avec l’apôtre Paul nous pouvons dire: “Je vis, mais ce n’est plus moi, c’est le Christ qui vit en moi” (Ga 2,20). Vivre avec le Christ détermine tout notre être et tout notre agir; il est vécu et il se nourrit surtout dans la prière, dans le fait de rester auprès du Seigneur dans l’adoration, dans le colloque cœur à cœur avec Lui.

C’est dans cet espace orant que se trouve le véritable “trésor” (Lc 12,34) à donner aux frères à travers l’annonce. Le missionnaire, en effet, devient le serviteur du Dieu-qui-parle, qui veut parler aux hommes et aux femmes d’aujourd’hui, comme Jésus parlait aux personnes de son temps, et qui arrivait à conquérir le cœur des gens qui venaient de toute part pour l’écouter (cf. Mc 1,45), et qui restaient émerveillés en écoutant ses enseignements (cf. Mc 6,2). Cette relation de la mission *ad gentes* avec la Parole de Dieu ne se situe pas tellement dans l’ordre du “faire” que dans celui de “l’être”. La mission, pour être authentique, doit se référer et mettre au centre la grâce du Christ qui jaillit de la Croix: en croyant en Lui on peut transmettre la Parole de Dieu qui anime, soutient et féconde l’engagement du missionnaire. Pour cela, mes chers frères, nous devons nous nourrir toujours de la Parole de Dieu, pour en être l’écho fidèle; l’accueillir avec la joie de l’Esprit, l’intérioriser et la faire devenir chair de notre chair, comme Marie (Lc 2,19). Dans la Parole de Dieu il y a la sagesse qui vient d’en haut, et qui permet de trouver des langages, des attitudes, des instruments adaptés pour répondre aux défis de l’humanité qui change.

En tant que *Comboniens du Cœur de Jésus,* vous contribuez avec joie à la mission de l’Eglise, en témoignant du charisme de saint Daniel Comboni, qui trouve un point qualifiant dans l’amour miséricordieux du Cœur du Christ pour les hommes sans défense. Dans ce Cœur il y a la source de la miséricorde qui sauve et qui fait naître l’espérance. Pourtant, comme des consacrés à Dieu pour la mission, vous êtes appelés à imiter Jésus miséricordieux et doux, pour vivre votre service avec un cœur humble, en prenant soin des plus abandonnés de notre temps. Ne cessez jamais de demander au Sacré Cœur la douceur qui, comme une fille de la charité, est patiente, excuse tout, espère tout, endure tout (cf. *1 Cor* 13,4-7). C’est la douceur du regard de Jésus quand il regardait Pierre la nuit du jeudi saint (cf. Lc 22,61), ou quand il invitait Thomas, sans foi, à mettre sa main près de son Cœur transpercé (cf. Jn 20,27). Là, dans ce Cœur, on apprend la douceur nécessaire pour affronter l’action apostolique aussi dans de contextes difficiles et hostiles.

Ce Cœur qui a tant aimé les hommes vous pousse vers les périphéries de la société pour témoigner la persévérance de l’amour patient et fidèle. Que de la contemplation du Cœur blessé de Jésus puisse se renouveler toujours en vous la passion pour les hommes de notre temps, qui s’exprime, avec un amour sincère, dans l’engagement de la solidarité, spécialement envers les plus faibles et les plus indigents. Ainsi pourrez-vous continuer à promouvoir la justice et la paix, le respect et la dignité de chaque personne.

Chers frères, je souhaite que la réflexion approfondie sur les thèmes du Chapitre, auxquels vous vous êtes consacrés pendant ces jours, illumine le chemin de votre Institut pour les prochaines années, qu’elle vous aide à redécouvrir toujours mieux votre grand patrimoine de spiritualité et d’activité missionnaires. Vous pourrez ainsi poursuivre avec confiance votre collaboration bien appréciée à la mission de l’Eglise. Qu’un stimulant et un encouragement vous viennent de l’exemple de tant de vos confrères qui ont offert leur vie à la cause de l’Evangile, disposé aussi au suprême témoignage du sang. Il est bien connu, en effet, que l’histoire de l’Institut Combonien est marquée par une chaîne ininterrompue de martyrs qui arrive jusqu’à nos jours. Ils sont la semence féconde dans la diffusion du Règne et les protecteurs de votre engagement apostolique.

J’invoque sur vous et sur tous les Missionnaires Comboniens du Cœur de Jésus la protection de Marie, mère de l’Eglise et mère des missionnaires.

Et avant de vous donner ma bénédiction, je voudrais vous dire une chose qui n’est pas écrite ici, mais c’est une chose que je sens: j’ai toujours, toujours eu une grande admiration pour vous, pour le travail que vous faites, pour les risques que vous affrontez… J’ai toujours senti cette grande admiration. Merci!

**Prière à Marie**

Vierge et Mère Marie,

toi qui, mue par l’Esprit,

as accueilli le Verbe de la vie

dans la profondeur de ta foi humble,

totalement abandonnée à l’Eternel,

aide-nous à dire notre “oui”

dans l’urgence, plus que jamais pressante,

de faire retentir la Bonne Nouvelle de Jésus.

Toi, remplie de la présence du Christ,

tu as porté la joie à Jean-Baptiste,

le faisant exulter dans le sein de sa mère.

Toi, tressaillant de joie,

tu as chanté les merveilles du Seigneur.

Toi, qui es restée ferme près de la Croix

avec une foi inébranlable

et a reçu la joyeuse consolation de la résurrection,

tu as réuni les disciples dans l’attente de l’Esprit

afin que naisse l’Église évangélisatrice.

Obtiens-nous maintenant une nouvelle ardeur de ressuscités

pour porter à tous l’Évangile de la vie

qui triomphe de la mort.

Donne-nous la sainte audace de chercher de nouvelles voies

pour que parvienne à tous

le don de la beauté qui ne se ternit pas.

Toi, Vierge de l’écoute et de la contemplation,

mère du bel amour, épouse des noces éternelles,

intercède pour l’Église, dont tu es l’icône très pure,

afin qu’elle ne s’enferme jamais et jamais se s’arrête

dans sa passion pour instaurer le Royaume.

Étoile de la nouvelle évangélisation,

aide-nous à rayonner par le témoignage de la communion,

du service, de la foi ardente et généreuse,

de la justice et de l’amour pour les pauvres,

pour que la joie de l’Évangile

parvienne jusqu’aux confins de la terre

et qu’aucune périphérie ne soit privée de sa lumière.

Mère de l’Évangile vivant,

source de joie pour les petits,

prie pour nous.

Amen. Alléluia!

PAPE FRANÇOIS (*EG 288*)